

Période de questions

Séance ordinaire du 26 mai 2020 (à huis clos – par webdiffusion)

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Gilles Hébert – 91, chemin du Ruisseau-des-Noyers</u></p> <p>Si le propriétaire du Club de tir de L'Acadie ne respecte pas l'entente fermant le Club le 3 juillet 2020, est-ce que la Ville a les mandats nécessaires pour faire respecter l'entente et la résolution qui met fin à la nuisance le 3 juillet 2020?</p>	<p>La Ville respecte l'entente depuis le début et fera ce qui est nécessaire pour qu'elle soit respectée par l'autre partie, y compris les procédures judiciaires, s'il le faut.</p>		Clos
<p><u>Nathalie Daigneault – 101, av. des Pins</u></p> <p>Est-ce qu'il serait possible de trouver une ou des solutions permanentes et viables pour réduire la vitesse élevée des motos, camions, voitures, etc., sur l'avenue des Pins?</p> <p>Est-ce possible de porter attention à la circulation accrue des poids lourds dans le secteur L'Acadie alors qu'il y a des pancartes indiquant « Livraison locale seulement »?</p>	<p>Une demande d'installation de mesures de ralentissement a été faite au Service des infrastructures et plusieurs opérations radar sont réalisées en cours d'année, lesquelles avaient toujours lieu jusqu'au début de la crise.</p> <p>Il s'agit d'une problématique de signalisation, car la zone interdite aux camions sur l'avenue des Pins s'étend du boulevard Saint-Luc jusqu'à l'autoroute 30 sur le territoire de Carignan et la route 112 à Chambly. Donc, presque la totalité des camions en transit sur cette rue sont en livraison locale dans cette zone beaucoup trop grande. Une demande a été déposée au Service des infrastructures pour que des démarches soient faites avec la ville de Carignan afin d'autoriser le camionnage sur un petit tronçon de la rue Salaberry (prolongement de l'avenue des Pins) près de notre limite pour que l'on puisse appliquer la réglementation sur notre territoire.</p>		Clos Clos

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Julie Sirois – 27, rue Saint-Joseph</u></p> <p>Quand les inspecteurs du Service de l'urbanisme faisant des vérifications sur les terrains privés suivant une plainte pour malpropreté – déchets reprendront du service?</p> <p>Est-ce que la ville pourrait octroyer une subvention à Compo Haut-Richelieu pour qu'ils aménagent un enclos/bâtisse pour entreposer des matériaux revendables, ou qu'on pourrait donner?</p>	<p>Les patrouilleurs ont repris du service sur les terrains privés depuis la semaine du 11 mai dernier. Toutefois, aucune inspection de ce type n'a eu lieu du 13 mars au 11 mai dernier. Un certain retard est donc à rattraper.</p> <p>Il serait pertinent d'amorcer une réflexion sur les besoins de ressource liés à ce projet et la volonté de la collectivité de réduire ainsi son empreinte écologique et de mettre en place une économie de partage.</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><u>Stéphane Sandron – 188, rue Grenier</u></p> <p>Serait-il possible que la ville adopte un règlement relatif à la diminution de la pollution lumineuse afin de faciliter les observations astronomiques?</p> <p>Si oui, qu'elles seraient les mesures que vous adopteriez dans ce cas (exemple : abat-jour pour les lumières de rue)?</p>	<p>La ville de Sherbrooke a mis en place une réglementation relative à la diminution de la pollution lumineuse en lien avec l'observatoire du Mont-Mégantic. Il s'agit de La Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic (http://ricemm.org/)</p> <p>Ce projet pourrait faire partie d'une réflexion dans le cadre de la stratégie de développement durable que la ville SJSR va initier dans les prochains mois. Et, éventuellement, d'un déploiement dans un plan d'action en environnement.</p>		<p>Clos</p> <p>Clos</p>
<p><u>Dominic Pétrin – 808, boul. St-Luc</u></p> <p>Le 14 mai 2020, lors de la période de questions en direct sur la COVID-19, la mairesse suppléante Claire Charbonneau a répondu à une question concernant l'enregistrement d'une entreprise et la déclaration de ses revenus en mentionnant que ce n'est pas la ville mais plutôt Revenu Québec qui peut répondre, est-ce bien le cas?</p>	<p>Oui. La citoyenne a été invitée à communiquer avec Revenu Québec et Revenu Canada pour obtenir réponse à sa question.</p>		<p>Clos</p>

Questions	Réponses	Suivis à faire	État
<p><u>Denis Boudrias – 2, rue Charland</u></p> <p>Quelle leçon tirez-vous du paragraphe 159 du jugement final rendu par la Cour supérieure le 6 mai 2020, dans l'affaire <i>Laplante c. CMQ</i>, selon votre compréhension du code d'éthique que vous vous êtes engagés à respecter, notamment en tant que membre du Comité exécutif?</p>	<p>Réponses des membres du Comité exécutif formulées verbalement lors de la période de questions de la séance du 16 juin 2020.</p>		<p>Clos</p>